

COMMUNIQUE CONJOINT SANCTIONNANT
LA VISITE

D'ETAT EN REPUBLIQUE DU CONGO DE SON
EXCELLENCE

MONSIEUR HIFIKEPUNYE LUCAS POHAMBA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE NAMIBIE

23 .25 OCTOBRE
2006

1- A l'invitation de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo. Son Excellence Monsieur **HIFIKEPUNYE LUCAS POHAMBA**, Président de la République de Namibie, a effectué une visite d'Etat en République du Congo du 23 au 25 octobre 2006.

2- Le Chef d'Etat Namibien était accompagné de son épouse, Madame **PENEHL)PIFO POHAMB**A, d~s personnalités ci-après et des opérateurs économiques namubiens

- Honorable **Marco HAUSIKU**, Ministre des Affaires Etrangères,
- Honorable **Erkki NCDHIMTINA**, Ministre des Mines et de l' Energie,
- Honorable **Bernard ESALJ**, vice-Ministre du Commerce et de l'Industrie,
- Son Excellence Monsieur **Ringo ABED**, Ambassadeur de Namibie en République du Congo.

3- A l'occasion de cette visite, la délégation congolaise

comprenait Mesdames et Messieurs

- **Rodolphe ADADA**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Francophonie,

- **Aimé Emmanuel YOKA**, Ministre d'Etat, Directeur du cabinet du Président de la République,
- **Pierre MOUSSA**. Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire, de l'Intégration Economique et du NEPAD,
- **Jean Baptiste TATI LOUTARD**, Ministre d'Etat, Ministre des Hydrocarbures,
- **Pierre OBA**, Ministre des Mines, des Industries Minières et de la Géologie,
- **Jeanne DAMBENZET**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
- **Adélaïde MOUNDELE-NC,OLI-O**, Ministre du Commerce, de la Consommation et des Approvisionnements~
- **Louis-Marie NOMBO-MAVOUNGOU**, Ministre de l'Economie Maritime et de la Marine Marchande,
- **Firmin AYESEA**, Directeur Adjoint du Cabinet du Président de la République,

4- Pendant son séjour, le Président namibien a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue congolais. Les deux Chefs d'Etat ont présidé une séance de travail regroupant les délégations des deux pays.

5- Le Président **HIFIKEPUNYE LUCAS POHAMBA** a tenu à rappeler et à saluer le rôle joué par le peuple congolais dans la lutte pour la libération et l'indépendance de la Namibie.

6- Il a transmis au peuple congolais le message de gratitude et de solidarité du peuple namibien et sa "volonté de raffermir les excellentes relations d'amitié et de fraternité qui existent entre les deux pays.

7- A cet égard, le Président **Denis SASSOU- N'DJUESSO** a redit à son illustre hôte la joie du peuple congolais d'accueillir en visite d'Etat le Président Namibien dont le pays reste lié à la République du Congo par une vieille et précieuse amitié.

8- Les questions de paix et de sécurité dans le monde et particulièrement en Afrique ainsi que la marche de l'Union

Africaine ont également été au centre des entretiens entre les deux

Chefs d'Etat, qui se sont particulièrement appesantis sur

la situation en Côte d’Ivoire, à la lumière des conclusions de la dernière réunion du Conseil de Paix et de Sécurité, tenue à ADDIS ABABA le 17 octobre 2006,

les préparatifs du deuxième tour de “élection présidentielle en RDC,

la situation dans la région soudanaise du Darfour qui demeure un sujet de grande préoccupation.

9- Les deux Chefs d’Etat ont réitéré leur volonté de voir la paix

s’installer dans toutes les parties de l’Afrique afin que tous les efforts que déploie le continent africain soient consacrés aux tâches de développement.

10- Dans ce contexte, le Président **HIFIKEPUNYE LUCAS**

POHAMBA a salué la conduite par le Président **Denis SASSOU-N’C»UESSO** des affaires de l’Union Africaine et, notamment, ses efforts dans la recherche des solutions aux questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

11- Le Président **Denis SASSOU- N’CFUESSO a**, à son tour, félicité son homologue pour la clairvoyance et la dextérité avec lesquelles il préside aux destinées du peuple namibien.

12- Pendant son séjour, le président **HIFIKEPUNYE LUCAS**

POHAMBA a visité, à Pointe-Noire, capitale économique de la

République du Congo, les plate-formes d'exploitation pétrolière, la

raffinerie CORAF et le Port Autonome de Pointe-Noire.

13- Les 24 et 25 octobre, le Chef de l'Etat Namibien s'est adressé

respectivement aux opérateurs économiques congolais et au

Parlement réuni en congrès auquel il a traduit l'amitié et la solidarité

du peuple namibien.

14- En vue du raffermissement et de la diversification de leurs

relations, les deux parties ont procédé à la signature des accords et mémorandums ci-après:

1. Accord entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République de Namibie dans les domaines des mines, des industries minières et de la géologie.
2. Accord sur les services aériens entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République de Namibie.
3. Mémorandum d'entente entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République de Namibie sur les services aériens.

4. Accord de coopération entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République de Namibie dans les domaines de la pêche maritime et de l'aquaculture.
5. Mémoire d'entente sur la coopération en matière de commerce entre le Gouvernement de la République du Congo et le Gouvernement de la République de Namibie.
6. Protocole d'accord relatif à l'organisation des consultations politiques entre le Ministère des Affaires Etrangères de la République de Namibie et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Francophonie de la République du Congo.

-6-

15- A la fin de son séjour, le Chef de l'Etat Namibien a exprimé ses sentiments de gratitude au Gouvernement et au peuple congolais pour la qualité de l'accueil qui lui été réservé ainsi qu'à sa délégation.

Il a invité le Président **Denis SASSOU- N'GUESSO** à effectuer une visite d'Etat en Namibie.

16- Le Président **Denis SASSOU- N'CDUESSO** a accepté l'invitation avec plaisir. La date de cette visite sera convenue par voie diplomatique.

Fait à Brazzaville, le 25 octobre 2006.

Pour le Gouvernement de la République du Congo

Pierre MOUSSA, Ministre d'Etat, Ministre, de l'Aménagement du Territoire, de l'intégration Economique et du

NEPAD

Pour le Gouvernement de la République de Namibie

Marco HAUSIKU, Ministre des Affaires Etrangères